

**PROCES VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 AVRIL 2015 A 18 H 45**

**sous la présidence de
M. Claude MUCKENSTURM, Maire**

Membres présents : Mme ERHOLD et MM. URBAN et BECK Adjoints, M. BURGER (arrivé à 19h45), M. KLEIN, Mmes AMANN, ILTIS, SCHMITT, STEPP, KAUTZMANN, PETER, LEININGER, et BECKER, M. INGWEILER et Mme MALLO

Absents excusés avec procuration :

- M. MUCKENSTURM Daniel Maire Délégué donne procuration à Mme LEININGER ; M. MEYER Maire Délégué donne procuration à M. BECK ; M. EDER donne procuration à Mme STEPP ;
- M. ANTHONI donne procuration à M. INGWEILER ;
- M. VOGT donne procuration à M. URBAN.

Absents excusés :

Mme FREIDIG ; MM. KRAEHN, LUX, ENGEL et Mmes CANOT et GRUNENWALD.

Nombre de Conseillers élus : 27

Nombre de Conseillers en fonction : 27

Nombre de Conseillers présents : 16

CALCUL DU QUORUM : $27 : 2 = 14$.

Le quorum est atteint avec 16 présents (5 procurations) au moment de l'ouverture de la séance. Le Conseil Municipal peut délibérer valablement.

Le Conseil Municipal a été convoqué à la présente réunion le 2 avril 2015.

Madame Janine ERHOLD, Adjointe au maire est désignée comme secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

Séance du Conseil Municipal du 22 avril 2015	1	
--	---	--

43/2015 - APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 22 MARS 2015 :

Copie intégrale du procès-verbal de la réunion du 22 mars 2015 a été transmise à chaque membre du Conseil Municipal.

Aucune observation n'a été formulée, aussi le procès-verbal a-t-il été approuvé dans toute sa teneur à l'unanimité (1 abstention : Mme MALLO).

44/2015 – PRESENTATION DU PROJET D'EXTENSION ET RESTRUCTURATION DE LA SALLE POLYVALENTE4 :

Début de la présentation du projet n°2 – AUBRY LIEUTIER – 19h03

Présentation de l'équipe.

Il existe une contrainte : l'existant est disparate. Extension simple, homogène, économique et polyvalente. Offre centralisée pour accroître la polyvalence et l'usage.

Entrée en cours d'honneur, plus grande que ce qui est décrit au programme. L'ancien DOJO serait démonté et reconstruit à neuf.

Monsieur le Maire évoque la question du stationnement. Il y aurait une conservation des espaces verts et un prolongement de l'existant. Sur demande de Monsieur le Maire l'architecte communique les surfaces.

Mme STEPP l'interroge au sujet du devenir de l'ancienne cuisine. Dans le programme présenté, la cuisine n'est pas touchée.

M. INGWEILER demande si le sol de la grande salle reste polyvalent. Monsieur le Maire propose de laisser le choix aux associations à ce sujet. Il faudra cependant qu'elle offre un certain degré de polyvalence.

Mme AMANN prend la parole et interroge l'architecte quant au déplacement du dojo. Il sera en effet déplacé de 6 mètres.

Mme ERHOLD évoque la question du réchauffement de la salle compte tenu du vitrage. La salle ne sera pas surchauffée compte tenu de l'exposition côté nord.

M. URBAN demande une précision quant au nombre exact de parkings qui seront créés. M. LIEUTIER lui répond que ce nombre pourra être rationalisé.

M. URBAN et Mme STEPP regrettent que l'on ne puisse plus passer par l'arrière pour alimenter l'ancienne cuisine.

M. BECK soulève également que toutes les façades ne seront pas accessibles aux pompiers. Cela pourra être prévu par la suite, il s'agit d'un détail de moindre importance.

M. STEPP demande combien de personnes pourraient être accueillies. La salle aura une capacité d'accueil de 400 personnes au total, 250 personnes assises.

Mme AMANN se renseigne quant au type de chauffage. Il s'agira d'un chauffage selon la réglementation thermique.

Fin de la présentation à 19h33.

Début de la présentation du projet n°1 – BAUSSAN – PALANCHE – 19h40

Présentation de l'équipe.

Le cabinet met en avant le fait qu'il s'agit d'une belle salle avec un éclairage généreux à conserver et développe la volonté de créer un volume simple.

Il s'agirait de créer un premier parc de stationnement au nord-ouest afin d'éviter le terrain humide et de matérialiser la voirie de service. Un second parc de stationnement où l'entrée se ferait par la voie Frédéric Goetz et l'accès principal au nord-ouest. A l'Est, nous trouverions la restauration et l'accès aux locaux

techniques. Il y aurait également une correspondance entre les deux halls (festif et sportif). Il y aurait une cuisine centrale au périscolaire et du côté festif.

M. INGENWEILER prend la parole et demande quelle sera la surface totale. Celle-ci sera de 380 m².

Chaque fonction pourra être utilisée le même jour.

M. URBAN souligne la polyvalence du local de rangement et de l'équipement par rapport au budget.

Mme AMANN pose la question du chauffage. Il s'agira d'un chauffage au gaz. Il y aura plusieurs petits locaux pour les radiateurs. La grande salle disposera d'une ventilation à double flux qui pourra également rafraîchir la salle.

Mme AMANN s'interroge sur la présence de brise soleil. Ces derniers seront installés et empêcheront le sur-ensoleillement.

Mme ERHOLD demande si une surface extérieure sera offerte. L'architecte répond par l'affirmative.

Fin de la présentation à 20h10.

Début de la présentation du projet n°3– M. HAUSHALTER – 20h12

Présentation des idées directrices qui seront développées :

- Fonctionnalité ;
- Évolutivité ;
- Force du projet ;
- Maîtrise du coût ;
- Projet de départ ;
- Proximité.

+ 166m² pour une surface de confort et plus de fonctionnalité.

Mme PETER demande que deviennent les sanitaires existants : ils seront rénovés et ceux du périscolaire seront mis à disposition de tous les utilisateurs.

Mme AMANN demande des précisions quant au choix de la toiture.

M. HAUSHALTER lui répond qu'il n'y avait pas d'autre possibilité technique

M. INGWEILER évoque les différents accès à l'étage. La chaufferie se situera à l'étage.

Mme PETER questionne l'architecte sur le mode de chauffage retenu. Il s'agira d'un chauffage au gaz avec maintien d'une partie du chauffage électrique existant.

Fin de la présentation à 20h50.

21h10 – Passage au vote secret

21 bulletins ont été comptabilisés.

Projet	Nombre de voix
PROJET N°1	15
PROJET N°2	0
PROJET N°3	6

Le Conseil Municipal,

- APRES avoir entendu les exposés des architectes ;
- APRES avoir discuté et délibéré

DECIDE à la majorité de retenir le projet n°1.

La séance est levée à 21h20.

Lu et approuvé

ORDRE DU JOUR :

43/2015 Approbation du Procès-verbal de la réunion du 22 mars 2015 ;

44/2015 Présentation du projet d'extension et restructuration de la salle polyvalente4 ;

**FEUILLET DE CLOTURE
Du 22 avril 2015**

<i>Nom</i>	<i>Qualité</i>	<i>Signature</i>
Claude MUCKENSTURM	Maire	
Janine ERHOLD	Adjointe	
Claude URBAN	Adjoint	
Daniel BECK	Adjoint	
Jacques BURGER	Conseiller	
Daniel MUCKENSTURM	Maire-Délégué	
Claudine FREIDIG	Conseillère	
Michel KLEIN	Conseiller	
Jacqueline AMANN	Conseillère	
Georges MEYER	Maire-Délégué	
Francis EDER	Conseiller	PROCURATION
Hubert KRAEHN	Conseiller	
Brigitte ILTIS	Conseillère	
Corine SCHMITT	Conseillère	
Véronique STEPP	Conseillère	
Jacky LUX	Conseiller	
Anne-Catherine KAUTZMANN	Conseillère	
Christophe ENGEL	Conseiller	
Nathalie PETER	Conseillère	
Sylvia LEININGER	Conseillère	
Anne-Laure CANOT	Conseillère	
Anne BECKER	Conseillère	
Dany INGWEILER	Conseiller	
Eric ANTHONI	Conseiller	PROCURATION
Caroline MALLO	Conseillère	
Stéphanie GRUNENWALD	Conseillère	
Victor VOGT	Conseiller	